

28

EDITION
VILLERS -
COTTERÊTS
LA FERTÉ-
MILON

De sept.
à déc.
2026

www.levase.fr

Le vase COMMUNICANT

TRIMESTRIEL INDÉPENDANT ET GRATUIT D'INFORMATIONS LOCALES

Numis'Aisne



ACHAT/VENTE

Monnaies • Billets • Jetons
Médailles • Bijoux • Pièces Or

Du mardi au samedi 9 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h

8 rue Saint-Christophe **SOISSONS**

03 23 59 73 29

Bornes de recharge : état des lieux

Cette borne électrique est un superchargeur sur le territoire.

Aussi : Tribunal de commerce | Journées du Patrimoine | Violences : les chiffres

ATELIER
SUR PLACE

Entretien
Réparation
Création

MONTRES & BIJOUX

FEUILLATRE
Un professionnel en Or

CRÉPY-EN-VALOIS | SOISSONS | VILLERS-COTTERÊTS

BIJOUTERIEFEUILLATRE.FR

Un an d'activité au Tribunal de Commerce de Soissons

Tous les trimestres, le Tribunal de Commerce publie un tableau de bord de son activité. Voici l'activité pour la période écoulée du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026. Elle est mise en comparaison avec la période N-1.

Pour rappel, le Tribunal de Commerce de Soissons a une compétence territoriale qui s'étend sur 282 communes. Cela inclut les bassins d'activité de Soissons, Braine et une partie du sud de l'Aisne, la région de Château-Thierry selon les limites de son arrondissement judiciaire. La lecture des données qui suivent est donc une lecture globale, ce qui sous-entend que sur un territoire restreint, Villers-Cotterêts ou Soissons par exemple, la situation puisse être un peu différente. Mais en général, il y a rarement de tournesols dans un champ de betteraves.

Tableau 1 : Créations/modifications/radiations

Activité totale				
1/07 au 30/09 2025	1/10 au 31/12 2025	1/01 au 31/03 2026	01/04 au 30/06 2026	Total
1 290	1 420	1 548	1 344	5 602
En comparaison sur la période précédente				
2024	2024	2025	2025	
1 101	1 181	1 337	1 501	5 120

Sur la période étudiée, l'activité globale du Tribunal de Commerce a augmenté de 9,4 % par rapport à la période précédente (tableau 1). Dans le détail et en termes de créations sur le territoire géographique indiqué, c'est quasiment l'égalité parfaite sur les périodes comparées.

Tableau 2 : Les créations

Activité totale					
	1/07 au 30/09 2025	1/10 au 31/12 2025	1/01 au 31/03 2026	01/04 au 30/06 2026	Total
Pers. physiques	150	116	149	130	545
Stés commerciales	97	100	90	85	372
Stés civiles	61	67	52	54	234
A titre secondaire*	17	13	9	20	59
TOTAL	325	296	300	289	1 210
En comparaison sur la période précédente					
	2024	2024	2025	2025	Total
Pers. physiques	112	122	144	141	519
Stés commerciales	71	87	121	94	373
Stés civiles	73	70	52	58	253
A titre secondaire*	16	11	20	17	64
TOTAL	272	290	337	310	1 209

* A titre secondaire : création d'établissements secondaires par des sociétés.

S'il y avait eu plus de création de sociétés commerciales au début de l'année 2025 (34 % de plus qu'au début de cette année), les ouvertures commerciales ont été plus nombreuses de 20 % fin 2025 que fin 2024. Résultat, sur les quatre trimestres, l'activité est exactement identique (tableau 2).

Procédures collectives : + 29,5 % mais les déclarations de cessation de paiements ont baissé de 10,4 % ce qui est une bonne nouvelle pour la stabilité de l'emploi.

Si les créations ont été stables alors que l'activité globale du tribunal a augmenté, c'est évidemment parce que d'autres secteurs d'activité de l'organisme ont été en augmentation importante. Ainsi que le montre le tableau 3, il y a eu une progression sensible des saisines du Ministère public, avec une hausse de 42 %. La saisine du Ministère public est l'action de saisir officiellement le tribunal pour qu'il examine une infraction, lance une enquête ou déclenche des poursuites judiciaires au nom de la société. L'affaire peut être classée sans suite, ouvrir une procédure de conciliation ou renvoyer l'affaire devant un tribunal.

De la même façon, les ordonnances qui sont passées de 660 à 866 ont bondi de 31 %. Deux cent six ordonnances de plus, c'est un

Tableau 3 : Procédures collectives

Activité totale					
	01/07 au 30/09 2025	01/10 au 31/12 2025	01/01 au 31/03 2026	01/04 au 30/06 2026	Total
DCP*	14	10	22	21	67
Assignment	15	13	3	0	31
Saisines MP*	12	26	22	8	68
Sauvegarde	-	-	-	-	0
Redressement	3	4	2	4	13
Cession	-	-	-	-	0
Ordonnances	192	298	161	215	866
TOTAL	236	351	210	248	1 045
En comparaison sur la période précédente					
	2024	2024	2025	2025	Total
DCP*	13	16	24	21	74
Assignment	0	3	4	13	20
Saisines MP*	23	17	0	8	48
Sauvegarde	-	-	-	-	0
Redressement	-	3	1	1	5
Cession	-	-	-	-	0
Ordonnances	185	192	166	117	660
TOTAL	221	231	195	160	807

travail considérable pour le personnel du Tribunal de commerce. Souvent rendue par le président du tribunal, une ordonnance est une décision de justice provisoire, souvent rapide, rendue en dehors d'une audience. Elle sert souvent à régler un litige commercial urgent, à ordonner une mesure conservatoire ou à forcer le règlement d'une facture. Simple dans la forme, elle peut nécessiter un temps considérable pour la rédiger. Il est nécessaire de rappeler que les juges de ce tribunal sont bénévoles, non rémunérés et ils exercent cette fonction en sus de leur activité professionnelle habituelle. Quand l'activité économique va mal et que le Tribunal de Commerce entre en action, c'est d'abord du bénévolat qui est mis en œuvre pour gérer la situation.

A l'opposé, le nombre d'injonctions de payer est particulièrement stable sur la période étudiée puisque sur les quatre trimestres comparés, il est identique. L'injonction de payer est un acte émis par le Tribunal de commerce permettant à un créancier d'obtenir un titre exécutoire afin de forcer un débiteur à régler la somme d'argent qu'il lui doit.

Tableau 4 : Injonctions de payer

Activité totale				
1/07 au 30/09 2025	1/10 au 31/12 2025	1/01 au 31/03 2026	01/04 au 30/06 2026	Total
47	80	64	63	254
En comparaison sur la période précédente				
2024	2024	2025	2025	Total
71	70	57	55	253

Concernant les déclarations de cessation de paiements (pour dire brièvement, l'activité ne s'en sort plus), l'hiver 2025/2026 a été moins mauvais que l'hiver 2024/2025 puisque la baisse est de 25 %. Souhaitons que cette tendance persiste pour l'hiver à venir.

*Explications :

- **Création à titre secondaire** : cela désigne souvent l'ouverture d'un nouvel établissement qui s'ajoute à une activité déjà existante.
- **DCP** : déclaration de cessation de paiements
- **Saisine MP** : saisine du Ministère public (lire §2)

ENTRÉE LIBRE — À la Maison des Associations — ENTRÉE LIBRE
5 rue de Dargemont - 02200 SOISSONS

SALON DU LIVRE

10 & 11 OCTOBRE 2026
11^e Edition

14h-18h
10h-18h



RENCONTRES / DÉDICACES
ANIMATIONS / CONFÉRENCES

MARRAINE Cécile GOURJAULT
INVITÉ D'HONNEUR Jean-Michel WAVELET

QR CODE

104 301 NOTRE SITE
GRAND JEU

Organisé par l'association
LIRE EN SOISSONNAIS
infos@lire-en-soissonnais.fr

En partenariat avec
LA VILLE DE SOISSONS
www.soissons.fr

 **RENAULT**

**Garage
FOURRIER Vincent**
Depuis plus de 15 ans à votre service

Renault care service



Renault de plus de 4 ans
**forfait avantage
15% moins cher***
sur les opérations d'entretien et d'usure

*voir conditions sur le site et en agence

**N°1
du SAV
2026**
L'Automobile

ZI rue des Galets ☎ 03 23 96 71 36
02460 LA FERTÉ MILON

 **audio pour tous**

Parce que les plus beaux moments méritent d'être entendus



Audio Pour Tous Soissons
Centre commercial Carrefour
3 Avenue Raymonde Fiolet,
02200 Soissons

Ouvert du lundi au samedi : 9h30 - 19h00

 **03 75 00 78 78**

Profitez d'un
essai gratuit



Bornes de recharge électrique : l'offre est dérisoire

En juillet 2026, 35 % des voitures neuves vendues en France sont des véhicules électriques. Ce pourcentage baisse à 32 % en Hauts de France et s'effondre dans le département de l'Aisne à seulement 16 %. Entre les véhicules résidents et les véhicules de passage, cela représente cependant plusieurs milliers de véhicules à alimenter électriquement chaque semaine dans le Soissonnais-Valois. Pour le département de l'Aisne, ce sont près de 1000 nouvelles voitures électriques qui sont apparues au premier semestre 2026.

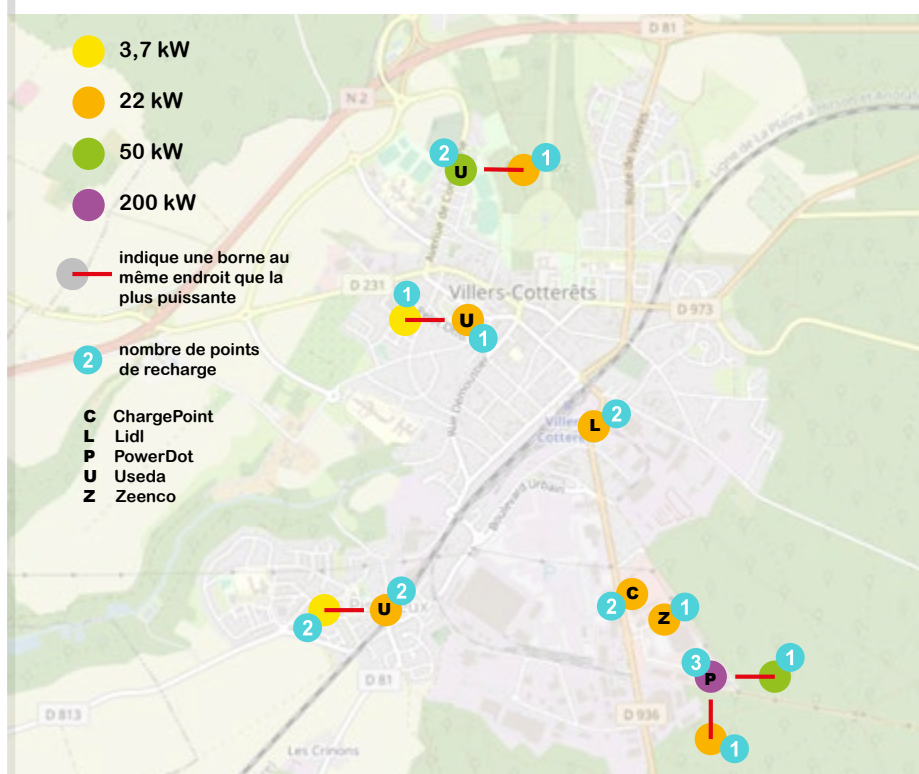
Parallèlement, pour la seule ville de Villers-Cotterêts, la part des appartements représente 52,8 % du parc des logements (près de 67 % à Soissons). Il est donc impératif que soit développée et proposée une offre de bornes électriques étoffée afin de répondre à des besoins de plus en plus importants puisqu'il n'y a pas de solution pour recharger chez soi quand on loge en appartement.

Au 21 août, il y a 24 possibilités de charge sur la ville et alentours, de 2,7 kW à 100 kW. Il n'y en a pas dans les petites communes du territoire de la CCRV (sauf à la Ferté-Milon et Saint-Pierre-Aigle) et c'est normal car la majorité de l'habitat y est individuel et que ces communes n'ont pas de zone commerciale.

Les chargeurs de forte puissance sont en nombre très réduit puisqu'il n'y en a qu'un de 200 kW, encore se trouve-t-il sur le parking de Basic-Fit, ce qui en restreint fortement l'usage. Il n'y a aucun chargeur en centre-ville dans la zone de la mairie ou des restaurants. Si l'on compare le taux d'équipement par millier d'habitants entre Villers-Cotterêts et Soissons, il n'y a pas photo. Il y a 1,1 chargeur/1000 personnes à Villers-Cotterêts contre 5,7/1000 à Soissons et alentours. Il apparaît évident que pour ceux qui habitent en habitat collectif, plus de la moitié des habitants de Villers-Cotterêts, acquérir un véhicule électrique pose la problématique de sa recharge, sauf à pouvoir le faire sur le lieu de son travail. Mais très peu d'entreprises, sur Villers-Cotterêts comme sur Soissons, offrent cette possibilité à leurs salariés.

Carte des bornes sur la zone de Villers-Cotterêts

Cette carte qui se veut la plus exhaustive possible a été réalisée à partir des informations collectées auprès des opérateurs le 21/08/2026. Il est possible que des chargeurs non en service à cette date aient été rétablis depuis ou que d'autres ne soient plus en fonction au moment de la lecture de cet article. Il est nécessaire de vérifier cette disponibilité sur le site de votre opérateur ou sur ChargeMap.com avant de se rendre sur un chargeur. ChargeMap indiquant en permanence l'utilisation de chaque borne.



Il n'y a pour l'instant pas de bornes de recharge sur le parking le plus proche de la Cité internationale de la langue française. Il faut se rendre au 9 rue Jean-Jaurès, à 300 mètres à pied, si l'on souhaite profiter de la visite pour recharger sa voiture. Les touristes

visiteurs de la Cité ont pour l'instant clairement été oubliés. C'est un point qu'il faudra corriger rapidement au rythme où progressent les ventes de voitures électriques et si l'on souhaite rendre plus attractif ce lieu culturel.



L'ENGAGEMENT SATISFACTION DE L'AUDIOPROTHÉSISTE SONANCE.

Le droit d'entendre : la qualité de l'audition est plus qu'une question de confort.

Elle entretient la santé intellectuelle et la vie sociale. Préserver son capital auditif, c'est préserver sa qualité de vie et celle de ses proches.



Entretien avec Vincent BOULANGER, Audioprothésiste D.E.

Comment se déroule un appareillage auditif ?

Cela commence par un bilan d'audition précis, une analyse des attentes et des gênes du patient. Vient ensuite le choix des aides auditives (sous prescription médicale) effectué en fonction du profil auditif, des besoins et des envies de chacun. Le patient peut alors essayer ses aides auditives chez lui, gratuitement, pendant une période de 30 jours minimum. Cet essai, jalonné de rendez-vous réguliers, vise une adaptation optimum et une entière satisfaction !

Quels sont vos atouts ?

J'accompagne mes patients sur le long terme dans leur rééducation auditive. Des rendez-vous réguliers et gratuits sont dispensés, pendant toute la durée de vie de l'appareillage. J'offre un service réactif, compétent, et un accompagnement personnalisé. Mes patients bénéficient également d'un protocole d'appareillage technique et approfondi, permettant d'obtenir les meilleurs réglages des

aides auditives. Chez Sonance Audition, la réussite d'un appareillage tient aussi et surtout à son suivi : permanent et progressif !

Avez-vous un conseil à nous donner ?

Oui certainement : ne négligez pas votre audition ! Les troubles de l'audition, qui deviennent des troubles de la communication, conduisent à l'isolement et affectent le caractère et l'humeur. Les aides auditives peuvent enrayer ce processus, et préservent le système cognitif. Les personnes appareillées voient une amélioration de l'attention, de la concentration et de la mémoire. Et cela d'autant plus efficacement que l'appareillage est précoce !

Un mot sur la réforme 100% Santé ?

La réforme 100% Santé a pour objectif de rendre accessible l'appareillage auditif pour tous ! Le coût des aides auditives du panier 100% Santé est intégralement pris en charge par l'assurance maladie et les complémentaires santé.

Il concerne les aides auditives de classe 1 totalement remboursées ; sous condition d'un contrat responsable souscrit, pour toute personne ayant une perte d'audition.

SONANCE AUDITION est un groupement d'audioprothésistes indépendants, libres de sélectionner le meilleur des solutions auditives proposées par les grandes marques, à prix justes et compétitifs. Découvrez les coulisses de Sonance Audition sur le site : www.sonance-audition.fr

« Un service hors pair et une qualité irréprochable sont au cœur des mes préoccupations ! »

SUIVI
ILLIMITÉ
pour tout
appareil auditif

Doctolib



Bien entendre c'est mieux comprendre

Contactez
-nous !

Vincent BOULANGER
Audioprothésiste D.E.

sonance
AUDITION
ENTRE NOUS, IL Y A L'ÉCOUTE.

VIC-SUR-AISNE

10 Place du Général de Gaulle
02290 Vic-sur-Aisne
03 23 59 70 50

IMPRESSION NUMERIQUE ET TRADITIONNELLE PETIT ET GRAND FORMAT

france NUANCIERS !

le seul atelier d'imprimerie du Soissonnais

Pour répondre à vos attentes, France Nuanciers s'est doté d'outils adaptés et de machines compétitives. Nous sommes équipés en impression traditionnelle, en numérique, mais aussi en sérigraphie et tampographie.

- Cartes de visite
- Lettres à entête
- Brochures
- Livres
- Dépliants
- Plaquettes
- Affiches...
- Flyers, prospectus
- Calendriers / calendriers rembourrés
- Enveloppes et pochettes
- Billets d'entrée, de tombola...
- Carnets ou liasses autocopiants...
- Faire parts - Cartes de vœux
- Thèses...

ZA La Fosselle - 02880 BUCY LE LONG - Tél. 03 23 53 84 02 - Email : france-nuanciers@wanadoo.fr

Quelques réalités sur les chiffres de la violence sur Villers-Cotterêts

La violence et plus globalement les violences sont un thème récurrent des campagnes électorales et les exactions montées en épingle enflamment régulièrement les réseaux sociaux et alimentent certains débats télévisés. Mais qu'en est-il réellement ? Petite plongée dans les statistiques locales.

D'abord une définition, parce que la violence présente plusieurs facettes : le cambriolage, le vol sans violence et le vol avec violence, la violence dans le cadre familial et hors cadre familial (ce qui inclut le viol), la délinquance routière, la dégradation volontaire, le délit de fuite,...

Afin de ne pas sombrer dans les chiffres, nous retiendrons quatre catégories que nous comparons à l'échelon départemental, régional et national : le cambriolage, la violence hors cadre familial, le vol sans violence et la dégradation volontaire. Les violences dans le cadre familial sont très invisibilisées et feront l'objet d'un prochain article car elles sont très importantes dans notre département et en hausse sensible. Les violences familiales sont également très fortement affectées par le climat et les périodes de canicule entraînent une hausse des violences au sein de la famille. Les chiffres 2026 risquent donc d'être très mauvais.

S'il n'est nul besoin de définir un cambriolage ou un vol sans violence (dans lequel est incluse l'escroquerie), il faut préciser les violences hors famille qui désignent les actes de violence physique, verbale ou sexuelle commis en dehors du foyer ou du couple entre des personnes qui ne sont ni parentes, ni conjointes, ni ex-conjointes, et les dégradations volontaires qui regroupent des faits aussi variés que rayer une carrosserie, incendier un commerce, briser le carreau d'un abribus, peindre un tag sur un mur ou saccager une boîte aux lettres.

Les résultats sont très contrastés en fonction de la catégorie retenue. Pour simplifier, il est possible de dire qu'à Villers-Cotterêts, les chiffres sont en deçà des chiffres régionaux et nationaux, mais il est nécessaire de pondérer en lisant le tableau 1 ci-contre. En effet, les violences hors familles sont bien plus importantes sur le secteur de Villers-Cotterêts que dans l'Aisne, la région Hauts-de-France ou en France. Même remarque pour les cambriolages qui sont bien plus élevés sur le secteur de Villers-Cotterêts que les autres villes du département (voir graphique ci-contre). La proximité avec la région parisienne pourrait en être une des causes. Cependant, les villes d'Hirson et de Laon sont en plus mauvaises posture que Villers-Cotterêts. Tandis que Soissons et Saint-Quentin affichent des niveaux de cambriolage, respectivement plus bas que Villers-Cotterêts de 25 et 33 %. A l'opposé, le secteur de Villers-Cotterêts est bien moins sujet aux violences hors famille (excepté le secteur de Soissons) et nettement en dessous des statistiques des autres grandes villes axonaises.

Tableau 1 : Taux des violences enregistrés à différentes échelles

	 Cambriolage	 Violence hors famille	 Vol sans violence	 Dégradation volontaire
Villers-Cotterêts	5,6	4,7	7,0	nc*
Aisne	5,5	3,1	5,5	9,0
Région	5,8	3,7	6,6	8,9
France	5,6	3,2	9,1	7,9
 Evolution Aisne	- 8%	+ 29%	+ 3%	- 5%

 L'évolution est calculée sur dix ans de 2014 à 2025 inclus.

 Le chiffre indique un taux de réalisation pour 1000 occurrences.

* NC : donnée non communiquée

Les chiffres précis enregistrés à Villers-Cotterêts en 2025 et évolution sur dix ans

Le tableau 2 détaille précisément plusieurs catégories d'exactions. Certaines sont en hausse très forte telles les escroqueries et fraudes qui bondissent de 733 % en dix ans. La progression est moins marquée à Laon (+48 %), Soissons (+75 %) et Saint-Quentin (+98 %). Cette hausse sensible est inhérente au développement des réseaux et de la dématérialisation. Elle est pourtant en baisse de 3 % à Château-Thierry. Il n'y a, pour l'instant, pas d'explications pourquoi 490 faits ont été enregistrés en 2025 sur le secteur de Villers-Cotterêts pour « seulement » 373 à Saint-Quentin alors que le secteur est cinq fois plus peuplé et 82 cas sur Château-Thierry.

La progression de l'usage de stupéfiants amendable n'a pas été communiquée par le ministère de l'Intérieur pour le secteur de Villers-Cotterêts. Si y ont été comptabilisés 35 cas sur le secteur en 2025, la progression est de +1258 % à Château-Thierry (174 cas enregistrés en 2025), de +1029 % sur Soissons (sur 5 ans) avec 219 cas en 2025 et + 1943 % à Laon (également sur une période de 5 ans) avec 144 cas en 2025. Au regard des populations des villes citées, il y a moins de cas d'usage amendable sur Villers-Cotterêts que dans les autres grandes villes soissonnaises.

Graphique : Taux des violences comparés entre les principales villes axonaises

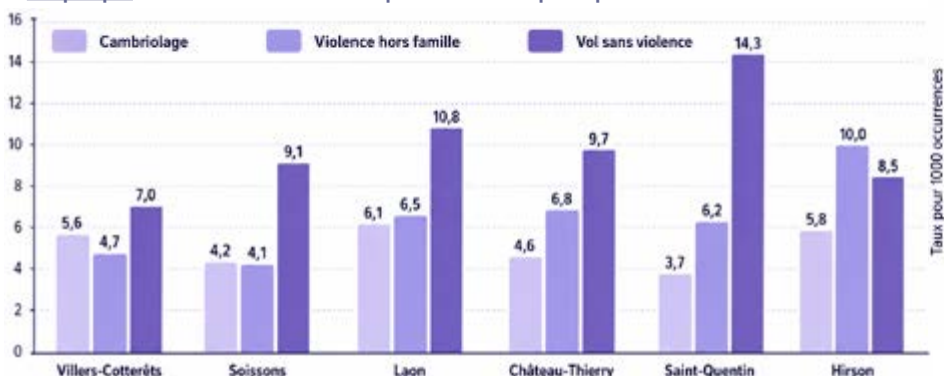


Tableau 2 : Taux des violences par catégorie d'exaction

Tableau 3	Taux (pour 1000 occurrences)	Nombre (de cas)	Évolution (2014 à 2025)
 ATTEINTES AUX PERSONNES			
Violences intrafamiliales	5,1	53	+ 32%
Violences hors cadre familial	4,7	49	+ 35%
Violences sexuelles	1,9	20	+ 70%
 VOIS ET CAMBRIOLAGES			
Vois avec armes	ns *	1	-
Vois violents sans armes	ns *	4	-
Vois de véhicules	2,4	25	+ 27%
Vois dans les véhicules	2,7	28	+ 23%
Vois d'accessoires auto	1,0	10	+ 13%
 DÉGRADATIONS			
Volontaires	10,1	106	+ 13%
 STUPÉFIANTS			
Usage	8,1	85	+ 356%
Usage amendable	3,3	35	nc *
Trafic	ns *	8	-
Escroqueries et fraudes	46,7	490	+ 733%

 L'évolution est calculée sur dix ans de 2014 à 2025 inclus.
 Le chiffre indique un taux de réalisation pour 1000 occurrences.

* NC : donnée non communiquée

* NS : donnée non significative, c'est-à-dire que le nombre de cas rapportés à la population de Villers est bien inférieur à 1



Du 26 septembre
au 17 octobre 2026

-10%

sur les **CHEMINÉES**
et les **POÊLES**

*voir conditions en magasin



CHEMINÉES

POÊLES PELLETS

mais aussi **POÊLES À BOIS**



BRISACH SOISSONS
9 rue du Parc BSL
02200 BILLY SUR AISNE
03 23 53 16 23



DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE 2026

Jusqu'à
3500€
sur votre projet *



EXTENSIONS - VÉRANDAS - PERGOLAS

Concept Alu

CAP VERANDAS
17 Route de Compiègne - 02290 MONTIGNY LENGRAIN
RN31 Carrefour de la Vache Noire
03 23 55 51 05 • conceptalu.com

* Voir conditions en magasin

C'EST LA RENTRÉE

**PENSEZ
À VOUS
CHAUFFER**

Combustibles Fécourt
02200 MERCIN ET VAUX
03 23 73 37 85
www.combustibles-fecourt.com



**Pellets en sac
de 15 kg**

à partir de
429 € TTC la palette
livraison en sus - sous réserve du stock disponible



**Bûches
de bois densifiés**



**Pellets
Premium**



**Bûches
Premium**

• Livraison Vrac par camion souffleur (pesée embarquée)

• Livraison à domicile



www.crepito.fr Économique Écologique Conforme Bûches & Granulés

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Comment voulons-nous vivre demain dans le Soissonnais Valois ?

Où construire de nouveaux logements ? Comment garder des commerces et des services près de chez soi ? Où accueillir les entreprises sans grignoter inutilement les champs ? Comment mieux se déplacer, protéger l'eau et les paysages, ou faire face aux canicules et aux inondations ? Le SCoT-AEC prépare des réponses communes à ces questions pour les vingt prochaines années. Le projet va bientôt franchir une étape importante, avant d'être présenté au public lors de l'enquête publique.

4

intercommunalités

163

communes

106 000

habitants (environ)

20 ans

d'horizon commun

Choisir notre avenir plutôt que le subir

Métropolisation, changement climatique, nouvelles façons d'habiter, de travailler et de se déplacer : les vingt prochaines années vont profondément transformer le Soissonnais Valois. Avec le SCoT, notre choix est de les anticiper pour en faire des opportunités.

Notre ambition est de faire du Soissonnais Valois un territoire d'équilibre entre le Grand Paris, Reims et Compiègne, attractif, mieux connecté et capable d'accueillir habitants, entreprises, emplois et investissements. Cela passe par le renforcement de notre vocation industrielle, le développement du tourisme et des loisirs et l'amélioration de nos connexions, notamment ferroviaires avec le projet de Virgule Roissy-Soissons.

Cette dynamique s'appuie sur Soissons et Villers-Cotterêts, nos deux principaux pôles urbains, mais aussi sur les bourgs et les villages qui font la richesse et l'identité du territoire.

Se développer ne signifie pas s'étendre sans limites. Il s'agit aussi de reconquérir les friches, préserver les terres agricoles, l'eau et les paysages, maintenir commerces et services de proximité et adapter notre territoire au changement climatique.

Notre ambition : nous développer et mieux nous connecter tout en préservant notre identité et notre qualité de vie.

Les élus référents du SCoT-AEC



Alain Crémont
président du PETR
du Soissonnais
Valois, président
de GrandSoissons
Agglomération
et maire de
Soissons.



David Bobin
4^e vice-président du
PETR en charge de la
transition écologique
et de l'aménagement
du territoire,
vice-président de
GrandSoissons
Agglomération et
maire de Vauxbuin.

Le Pays du Soissonnais Valois : quatre territoires qui font équipe

Le Pôle d'équilibre territorial et rural, ou PETR du Soissonnais Valois, réunit GrandSoissons Agglomération et les communautés de communes Retz-en-Valois, du Val de l'Aisne et du Canton d'Oulchy-le-Château. Ensemble, elles représentent 163 communes et environ 106 000 habitants.

Le PETR leur permet de travailler ensemble sur des sujets qui dépassent les limites d'une seule commune : l'aménagement, le climat, le tourisme ou le développement économique. Il ne remplace ni les mairies ni les intercommunalités, mais les rassemble pour préparer l'avenir du territoire.

Un nom, mais deux projets différents

Derrière le nom SCoT-AEC se trouvent deux démarches réunies dans un même dossier.

Le SCoT, ou Schéma de cohérence territoriale, sert à organiser le territoire. Il recherche un équilibre entre logements, emplois, commerces, déplacements, agriculture et protection de la nature. Il ne choisit pas l'emplacement d'une maison ou d'une entreprise et ne délivre aucun permis de construire. En revanche, il donne une direction commune que les futurs plans d'urbanisme devront suivre.

Le volet Air-Énergie-Climat, ou AEC, correspond au Plan Climat du territoire, souvent appelé PCAET. Il fixe une stratégie et un programme d'actions pour consommer moins d'énergie, réduire les émissions de gaz à effet de serre et les polluants, développer les énergies renouvelables et préparer le territoire aux effets du changement climatique.

Le PAS : la destination choisie pour les vingt prochaines années

Le Projet d'aménagement stratégique, ou PAS, est le cœur politique du SCoT. Il fixe la vision commune retenue par les élus pour les vingt prochaines années. Si le SCoT était un voyage, le PAS indiquerait la destination, sans donner encore toutes les règles du trajet.

Cette vision repose sur trois ambitions.

Vivre mieux ensemble. Le PAS veut proposer des logements adaptés aux différents âges de la vie, maintenir l'accès aux soins, aux écoles, aux commerces et aux services, améliorer les déplacements et valoriser le patrimoine.

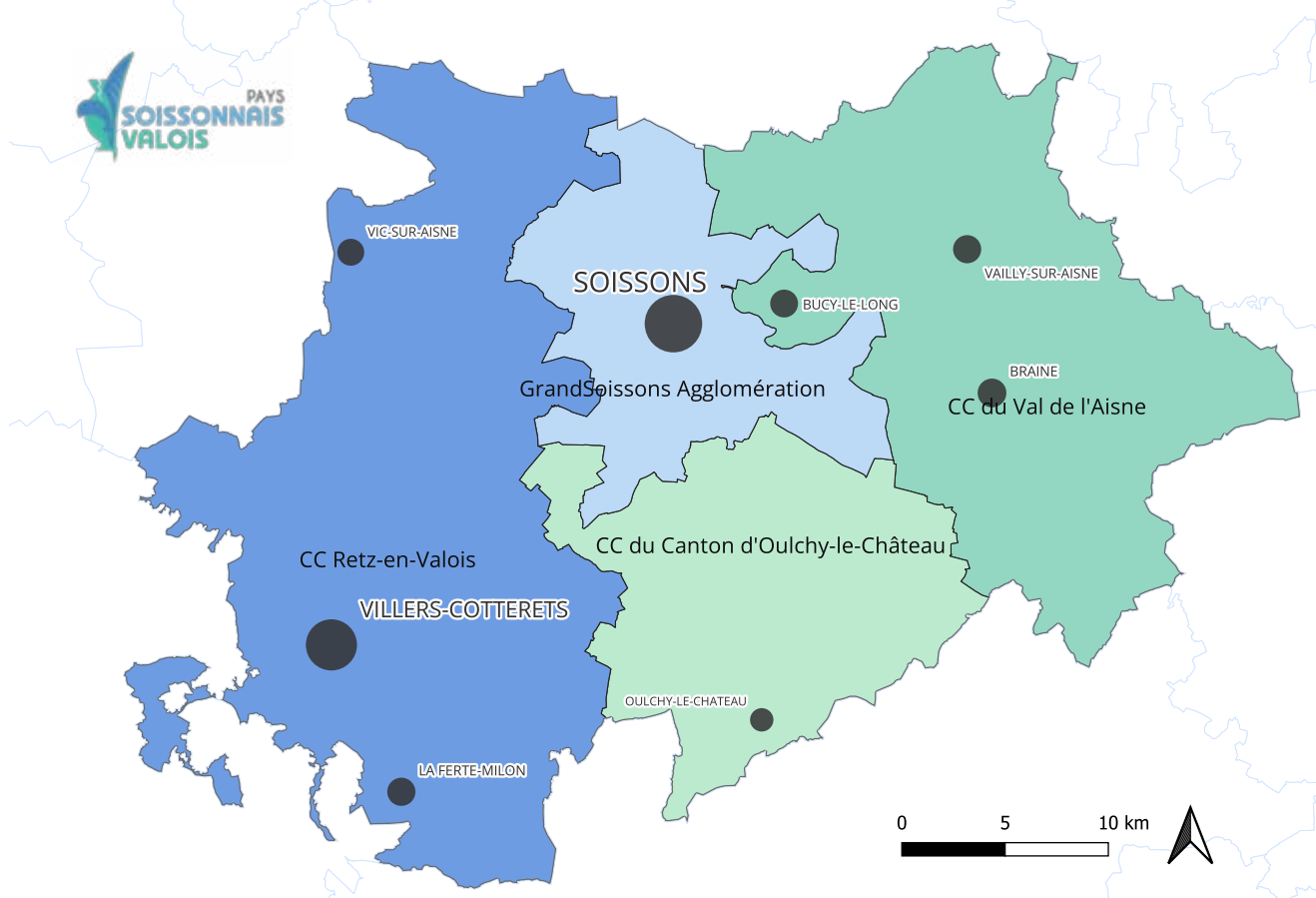
Faire vivre l'économie locale. Il soutient l'industrie, l'artisanat, l'agriculture, le tourisme, les commerces et les services. Le but est d'accueillir des activités, des emplois et des habitants tout en préservant l'identité du Soissonnais Valois et en limitant l'étalement urbain.

Préserver la nature et préparer l'avenir. Il prévoit de moins construire sur les terres agricoles et les espaces naturels, de mieux gérer l'eau, de protéger la biodiversité et de tenir compte des risques d'inondation, de ruissellement, de sécheresse ou de forte chaleur.

Le PAS indique ainsi ce que le territoire veut privilégier et ce qu'il veut éviter.

Le DOO : les règles du jeu communes

Le Document d'orientation et d'objectifs, ou DOO, transforme la direction choisie par le PAS en règles plus précises. Pour reprendre l'image du voyage : le PAS fixe la destination, le DOO donne les règles de conduite.



Pour les logements et les services, le projet s'appuie d'abord sur les communes qui accueillent déjà le plus d'équipements. Soissons et Villers-Cotterêts jouent un rôle majeur. La Ferté-Milon, Vailly-sur-Aisne, Braine, Vic-sur-Aisne et Oulchy-le-Château desservent aussi les communes voisines grâce à leurs commerces, leurs écoles et leurs services. Les villages conservent bien sûr leur place et pourront continuer à évoluer à leur échelle.

Le DOO donne la priorité à ce qui existe déjà : remettre en état des logements vides, transformer des friches ou reconstruire dans les villes et les villages avant de s'étendre sur les champs. Il encadre également les grands commerces et les zones d'activités afin de soutenir l'emploi sans affaiblir les centres-villes et les centres-bourgs.

Il traite enfin des déplacements, de l'eau, des paysages, des forêts et des espaces naturels. Après l'adoption du SCoT, les communes et les intercommunalités devront adapter leurs plans d'urbanisme si nécessaire.

Le Plan Climat : des actions concrètes pour le climat, l'air et l'énergie

Le volet Air-Énergie-Climat correspond au Plan Climat du territoire. Élaboré pour six ans, son programme rassemble les actions que le PETR, les intercommunalités, les communes et leurs partenaires souhaitent mettre en œuvre.

Ces actions pourront notamment concerner la rénovation des bâtiments, le covoiturage et le vélo, la production locale d'énergie, la réduction des déchets, la préservation de l'eau, l'adaptation aux fortes chaleurs ou l'accompagnement des entreprises et des agriculteurs.

Pour chaque action, le programme précisera l'objectif, le responsable, les partenaires, le calendrier et les moyens de suivre les résultats.

Et concrètement, qu'est-ce que cela change ?

Le SCoT ne décide pas à la place des communes, mais il donne **une direction commune à leurs futurs projets**. Ses choix auront donc des effets très concrets sur notre quotidien : **où construire** de nouveaux logements, **où accueillir** les entreprises et créer des emplois, **comment maintenir** commerces et services à proximité, mieux relier villes, bourgs et villages, préserver les terres agricoles ou encore **adapter** nos espaces de vie aux fortes chaleurs et aux risques climatiques.

L'objectif : permettre au territoire de continuer à se **développer tout en préservant** ce qui fait sa force et sa qualité de vie.

Une étape importante avant l'enquête publique

Les élus vont prochainement valider une version complète du SCoT-AEC. Dans la procédure, cette étape est appelée « arrêt du projet ». Elle permet de soumettre le document aux différents avis avant son adoption définitive. Le dossier sera notamment examiné par les services de l'État, la Région, le Département, les intercommunalités, les chambres consulaires et l'autorité environnementale. Leurs avis seront rendus publics.

Viendra ensuite l'enquête publique. Chacun pourra consulter le dossier et donner son avis, en ligne ou dans les lieux qui seront annoncés. Une commission d'enquête indépendante étudiera les remarques et rendra ses conclusions. Le projet pourra encore être corrigé avant son vote définitif par les élus du PETR.

Vous souhaitez mieux comprendre le projet et donner votre avis ?

Le site paysdusoissonnaisvalois.fr présente le PETR, ses missions, ses projets, ses actualités et ses publications.

La page paysdusoissonnaisvalois.fr/scotpcaet rassemble les objectifs, le calendrier, les actualités et les documents du SCoT-AEC. Les dates et les modalités de l'enquête publique y seront indiquées dès qu'elles seront fixées.



Les Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026

Le rendez-vous incontournable des amoureux du patrimoine porte cette année sur les thèmes « Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer » et « Patrimoine de la photographie ». La grande majorité des visites, activités et animations sont gratuites. Attention il faut parfois réserver. Le programme est riche, du plus insolite au plus grandiose en passant par des lieux plus confidentiels. Bonne visite !

VILLERS-COTTERÊTS

PAVILLON HENRI II

Édifié au XVI^e siècle le « Pavillon Henri II » fut agrandi et redécoré par le Duc d'Orléans (1725-1785). Vendu en tant que bien national en 1795 à Jean-Michel Deviolaine, celui-ci en accroît le terrain et en fait un « palais ». « *La maison de Monsieur Deviolaine était un palais très apprécié par moi...* », écrit Alexandre Dumas dans ses Mémoires. Résidence ducale, puis résidence royale : le Roi Louis-Philippe achète le Pavillon Henri II en 1843 en biens personnels. Adresse : 15 passage du Manège - Du samedi 19 septembre 2026 au dimanche 20 septembre 2026. 5 € par personne. Gratuit pour les moins de 10 ans.

<http://www.pavillonhenrii.com>
06 51 23 68 01

MUSÉE ALEXANDRE DUMAS

19 et 20 septembre. Visite libre de la collection permanente et de l'exposition temporaire de 14h à 17h le samedi et de 14h à 18h le dimanche. Visites flash (15 min) sur réservation : la statue du général Dumas à 14h15, Dumas père responsable de fouilles à Pompéi à 14h45, la restauration du buste d'Henriette Dumas à 15h15, la photographie d'Alexandre Dumas père par Gustave Le Gray à 15h45. 03 23 96 23 30 - musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

LA FERTÉ-MILON

Samedi 19 à 11h : Présentation de la colonne Racine aux milonais. Esplanade du château. A 16h : parcours théâtral par la compagnie La Fortune « si Racine m'était conté ». Départ Rue du château. 18h : Théâtre par la compagnie Univers la pièce : « Suzanne d'une gueule à l'autre ». Salle Corot à la MJC. 20h : Concert de l'ADAMA à l'Eglise Notre-Dame.

Dimanche 20 septembre : défilé de tracteurs anciens en ville à 11h30. Exposition de tracteurs anciens de 12h à 14h à l'esplanade du château.

Tout le week-end : balades photographiques à travers La Ferté-Milon, musées, églises, maisons, Mairie Rivière ouverts à la visite de 10h à 17h.

SOISSONS

LES ÉGLISES RÉINVENTÉES DE LA RECONSTRUCTION

Jeudi 17 septembre à 18h. Conférence de Denis Rolland sur la reconstruction des églises après 14-18, entre restitution fidèle et réinterprétation. Amphithéâtre de la Cité de la Musique et de la Danse.

Le patrimoine de la photographie

Lors des Journées européennes du patrimoine les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026, La Ferté-Milon s'alignera sur l'un des deux thèmes choisis par le ministère de la Culture cette année : le patrimoine de la photographie.

Le concept des « Balades photographiques : La Ferté-Milon s'expose » va permettre au public, en accès libre, de sillonner les principales rues de la ville pour découvrir des photos anciennes de grande taille à différents endroits bien connus : le musée régional du Machinisme agricole, la gare, le restaurant avenue de la Gare, la rue de la Chaussée (celle où se trouve la mairie), la rue de Meaux, la rue Saint-Waast, le canal, la passerelle Eiffel, les deux églises, « la Belle maison » rue du Vieux-Marché, le restaurant Les Ruines, et, bien entendu, le château. Ces grandes photos permettront de voir, sur le mode « avant-après », ce qu'était l'aspect de ces sites il y a un siècle ou plus.

En outre, l'église Notre-Dame accueillera l'exposition d'un photographe contemporain.



France, La Ferté-Milon, Entrée du Village et Château 01/08/1922 - Frédéric Gadmer/Collection Albert Kahn

LIEUX D'HISTOIRE - RANDO NOCTURNE

Vendredi 18 septembre à 20h. Parcours dans les rues de Soissons autour des monuments autrefois protégés au titre des Monuments historiques. Départ place de l'Hôtel de Ville, inscriptions dès 19h45.

DEMBLON, ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT

Vendredi 18 septembre à 10h et 14h. Découverte de cette entreprise de matériel agricole fondée en 1947 et labellisée EPV depuis 2019. 21 rue de Villeneuve. Sur inscription au CIAP : 03 23 93 30 56. Bonnes chaussures conseillées.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Dimanche 20 septembre à 11h. Présentation de son action et de ses dispositifs par Eric Lesain, délégué territorial du Soissonnais. Salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

FONDS PATRIMONIAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE

Samedi 19 septembre à 14h30. Visite des réserves et de documents anciens évoquant un patrimoine disparu ou transformé. 1 rue Jean de Dormans. Inscription : 03 23 74 33 10.

ABBAYE SAINT-JEAN-DES-VIGNES - MONTÉES DANS LA FAÇADE

Samedi 19 et dimanche 20 à 9h30, 11h, 14h30 et 16h30. Parcours en lisière du chantier entre les clochers, au niveau de la galerie des apôtres. Dès 12 ans, bonnes chaussures, casque fourni. Départ CIAP. Réservation

obligatoire, passeports à retirer au CIAP dès le 1er septembre : 03 23 93 30 56 - patrimoine@ville-soissons.fr.

CENTRE D'ÉTUDES DES PEINTURES MURALES ROMAINES

Dimanche 20 de 14h à 17h. Visite des ateliers avec archéologues et restaurateurs. Abbaye Saint-Jean-des-Vignes.

DANS L'INTIMITÉ DE L'ORGUE DE LA CATHÉDRALE

Samedi 19 et dimanche 20. Exposition de photographies sur les blessures du Grand Orgue, endommagé par la tempête Egon en 2017. Entrée de la nef.

MUSÉE SAINT-LÉGER - LE RENOUVEAU DU MUSÉE

Samedi 19 à 14h30. Présentation du futur parcours sur l'histoire et l'archéologie de Soissons et du Soissonnais, attendu en 2027. Musée d'art et d'histoire, rue de la Congrégation.

UNE CAMPAGNE DE RESTAURATIONS SANS PRÉCÉDENT

Samedi 19 à 15h45. Christophe Brouard présente les restaurations d'objets et d'œuvres destinés aux nouvelles salles du musée Saint-Léger. CCEA, 9 rue Saint-Jean.

ABBAYE SAINT-JEAN-DES-VIGNES

Samedi 19 et dimanche 20 : visite guidée à 16h. Rendez-vous devant l'abbaye.



GERARD PHILIPPE

BOIS • GRANULÉS
POMPES À CHALEUR

WWW.GERARD-PHILIPPE.FR

Le rendez-vous de la rentrée

VEN. 11
SAM. 12
SEPT. 2026

OFFRES EXCEPTIONNELLES



Pompe à chaleur



Chaudière



Poêle à bois



Poêle à granulés

LAON (02)

23, boulevard
Gras Brancourt

ORIGNY-STE-BENOITE (02)

17, rue Pasteur

SOISSONS (02)

168, Route de Paris
Vauxbuin

COMPIÈGNE (60)

1, rue Ferdinand
Lesseps

Les Journées Européennes du Patrimoine 2026 (suite)

CATHÉDRALE SAINT-GERVAIS SAINT-PROTAIS

Dimanche 20 : visite guidée à 16h. Montées à la tour samedi et dimanche à 14h, 14h45, 15h30 et 16h15. Réservation obligatoire, passeports au CIAP; déconseillé aux moins de 6 ans. Départ entrée de la nef.

ABBAYE SAINT-MÉDARD

Samedi 19 de 14h30 à 17h30 : Denis Defente replace la crypte dans l'ensemble monastique de l'ancienne abbaye. Dimanche 20 de 15h à 16h : visite guidée de la crypte. Place Saint-Médard.

CHAPELLE SAINT-CHARLES

Samedi 19 à partir de 14h30 : présentation de l'histoire, de l'architecture et des vitraux par Elodie Lemaître, maître verrier. Ouverture dimanche de 14h30 à 18h. 9 rue de Panleu.

TEMPLE PROTESTANT

Samedi 19 et dimanche 20 de 10h à 12h et de 15h à 18h. Découverte du temple, de son architecture et de ses outils liturgiques. 4 boulevard Gambetta.

LIVRET-JEU « LA PHOTOGRAPHIE DISPARUE »

Tout le week-end. Enquête familiale des Archives de Soissons autour d'une image disparue. Livret au CIAP et à l'Office de tourisme.

BERNOY-LE-CHÂTEAU/BERZY-LE-SEC – RESTAURATION DU CHÂTEAU

Samedi 19 et dimanche 20 de 10h à 18h. Visites du château, de l'église et du chantier; ateliers et démonstrations : taille de pierre, terre cuite, forge, sculpture sur bois... ASPAM : 03 23 73 70 54 – contact@aspam.fr.

VOITURES DE COLLECTION DANS LE SOISSONNAIS

Tout le week-end. Véhicules d'époque dans les communes de GrandSoissons, rassemblement dimanche soir au pied de Saint-Jean-des-Vignes. Parcours et horaires : CIAP, 03 23 93 30 56 – patrimoine@ville-soissons.fr.

ANCIENNE USINE ETIREX-CHROMALOX

Samedi 19 à 10h30. Visite de l'ancien site industriel, de la sucrerie à Etirex-Chromalox, et présentation de sa reconversion en village de l'innovation sociale et durable. 23 route de Château-Thierry, Noyant-et-Aconin. Inscription CIAP.

MAMAN NE VEUT PAS – JAZZ NOUVELLE-ORLÉANS

Dimanche 20 à partir de 16h30. Standards des années 1930 à 1950, grande cour de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes.

L'ORGUE DE CHŒUR DE LA CATHÉDRALE

Samedi 19 de 10h45 à 12h et 15h30 à 17h30; dimanche 20 de 15h à 16h30. Isabelle Fontaine présente l'instrument et la restauration du grand orgue. Accès exceptionnel au chœur.

JEUX D'ARCHITECTURES

Samedi et dimanche à partir de 15h. Jeux de construction : voûte, pignon à pas de moineaux, ville... Réfectoire de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes.

COMBATS VIKINGS EN COSTUME

Dimanche 20 de 14h30 à 17h30. Démonstrations avec la Salle d'Armes École ancienne de Soissons, grande cour de l'abbaye.

VREGNY

Dimanche 20 de 10h à 17h. Exposition de photographies anciennes à la mairie et ouverture de l'église Saint-Rufin et Saint-Valère.

COEUVRES-ET-VALSERY

Exposition Gabrielle d'Estrées dans l'église : samedi 14h-18 h, dimanche 10h-18 h, lundi et mardi 10h-12 h et 14h-17 h. commune. coeuvresetvalsery@outlook.com.

MONTGOBERT

Lavoir rue de la Forêt en visite libre. Dimanche 20 : église Saint-Sulpice 14h-17 h; château de Montgobert 15h-18 h. mairie@montgobert.com.

RETUEUIL

Exposition d'œuvres d'artistes locaux dans l'église, samedi et dimanche de 14h à 18h.

SAINT-PIERRE-AIGLE

Église ouverte et exposition d'archives municipales : plans de l'église, registres de l'ancienne école, livres, photographies et cartes postales. 10h-12 h et 14h-16 h.

VILLERS-HÉLON

Visite de l'église de 10h à 16h.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

Billetterie en ligne : www.soissons-villerscoterets-tourisme.com

Abbaye Saint-Jean-des-Vignes

Tél : 03 23 93 30 56 – patrimoine@ville-soissons.fr

Office de Tourisme du Soissonnais Valois

Tél : 03 23 96 55 10 – info@svtourisme.fr

Musée d'art et d'histoire Saint-Léger Abbaye Saint-Léger

Tél : 03 23 59 91 20



Stockage du Valois

BOX A LOUER



Location de box de stockage

Profitez de nos garde meubles en accès libre dans l'Aisne dotés de box personnels allant de 2 à 120m² !



Location de parking

Stockage du Valois : location de parking sécurisé toute l'année



Garde meuble professionnel

Stockage du Valois vous offre une solution de self-storage entièrement adaptée à vos besoins.

VILLERS-COTTERÊTS - COMPIEGNE

03 64 18 65 55
www.stockage-du-valois.fr

L'INNOVATION TOYOTA AU SERVICE DE LA REGION



Véhicules neufs
et d'occasion



Véhicules utilitaires
et professionnels



Service après-vente
et pièces détachées



Garantie 10 ans
180 000km



Solutions de financement
et d'assurance

Prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer



120, route de Reims 02200 Billy-sur-Aisne
03.23.93.38.90



**Volets roulants
& battants**

Portes de garage

**Stores intérieurs
& extérieurs**



**Fenêtres PVC,
bois & alu**

Portails & clôtures

**Automatismes
& Verandas**

PORTES OUVERTES

**DU LUNDI 21 SEPTEMBRE
AU SAMEDI 26 SEPTEMBRE**

**OFFRES
EXCEPTIONNELLES**



**1 Rue de Chevreux
SOISSONS
03 23 53 71 10**

**44 Avenue de Soissons
CHÂTEAU-THIERRY
03 23 70 86 17**

VASE-Y

Jusqu'au 10 oct	Théâtre Cie Acaly « La mille et deuxième nuit » (Jules Verne) <i>Café-Théâtre Saint-Médard - Soissons 20h30</i>
du 26 sept au 7 nov	Exposition Art'hèque « Voyage » - Claude Larosa <i>Médiathèque A. Dumas - Villers-Cotterêts</i>
sam/dim 12-13 sept	Festival Steampunk « Voyag'imaginaire <i>Fort de Condé 10h/19h - 10h/17h30</i>
ven 18 sept	Concert de Gospel <i>Eglise de Retheuil 20h</i>
sam/dim 19-20 sept	Les Journées Européennes du Patrimoine
We 25>27 oct	La Fête du Haricot <i>Esplanade du Mail - Soissons</i>
sam 26 sept	Vernissage de l'exposition Art'hèque <i>Médiathèque A. Dumas - Villers-Cotterêts 16h</i>
dim 27 sept	Concert classique « De Vienne à Buenos Aires » <i>Eglise de Buzancy 14h</i>
We 10-11 oct	Salon du Livre de Soissons <i>Maison des Associations - Soissons 14h - 18h, 10h - 18h</i>
dim 11 oct	Concert Gospel « Horizon Gospel » <i>Eglise d'Ancienville. Res 06 82 44 96 79 15h30</i>
mer 28 oct	Animation goûter Halloween <i>Fort de Condé</i>
sam 17 oct	Concert Gospel aux Chandelles <i>Eglise de Coevres-et-Valsery 27h</i>
jeu 29 oct	Nuit des Zombies <i>Fort de Condé 20h</i>
sam 31 oct	Nuit des Zombies <i>Fort de Condé 20h</i>
sam 31 oct	Spectacle « Fragments » <i>Médiathèque A. Dumas - Villers-Cotterêts 20h</i>
sam 7 nov	Spectacle - « Zwaj » <i>Salle Gérard Philipe - Villers-Cotterêts 19h30</i>

Associations et collectivités, annoncez vos manifestations !

Pour annoncer vos sorties, événements et manifestations dans l'édition de **décembre** du Vase Communicant Villers-Cotterêts/La Ferté-Milon, envoyez vos informations avant le 13 novembre 2026 à l'adresse contact@levase.fr

TEMPS LIBRE

Randonnée Familiale EN FORÊT DE RETZ

Randonnée guidée en forêt de Retz, de 8 à 12 km.

Ouverte à tous, les samedis 26/09, 24/10, 28/11, 05/12 et 19/12/2026 de 14h à 17h30

Le rendez-vous est fixé sur le parking de la gare de Villers-Cotterêts (près du passage à niveau) pour un départ groupé à 14 heures, vers le site choisi par le guide.

Contact : 06 83 02 19 80

Tous en Forêt

Des déchets aux technologies de pointe : explorez le métier de forestier sous toutes ses facettes.

Au programme :

- Accueil à partir de 8h30 à Malva pour des animations et un ramassage collectif de déchets sauvages.

- Pique-nique commenté à 12h autour du métier et des outils les plus innovants du forestier.

Venez quand vous voulez pour découvrir chaque facette du métier de forestier !

Le dimanche 27 septembre 2026 : 08h30 - 14h30

Renseignement : 06 17 78 16 37

LE BRAME DU CERF

Chaque automne, la forêt domaniale de Villers-Cotterêts résonne du brame du cerf défiant ses congénères pour courtiser les biches. Accompagnés par Lysian, technicien forestier passionné de l'Office National des Forêts, découvrez le son étonnant de cet animal et ses particularités.

Rendez-vous à Villers-Cotterêts, puis départ pour la forêt de Retz, de 20h30 à 23h30. Le samedi 12 septembre, le vendredi 18 septembre et le samedi 19 septembre.

MATINALES DES TOUT-PETITS

La Matinale des tout-petits revient à partir du 21 septembre ! Ce rendez-vous hebdomadaire est gratuit pour les parents qui souhaitent passer un moment d'éveil et de complicité avec leur enfant. Tous les trimestres,

le relais renouvelle son planning d'activités.

Retrouvez le programme des matinales et toutes les infos sur www.cc-retz-en-valois.fr > rubrique Vie pratique > Petite enfance et jeunesse > Relais Petite Enfance

Rendez-vous :

- Tous les lundis de 9h30 à 11h30 pour les enfants jusqu'à 4 ans. Salle du RPE - ancienne école, rue Vaudrial à Montigny-Lengrain (reprise à partir du lundi 21 septembre)
- Tous les mercredis de 9h30 à 11h30 pour les enfants jusqu'à 6 ans. Rue Alfred Juneaux à Villers-Cotterêts (locaux annexes à la piscine intercommunale)

À noter : tous les 1^{ers} mercredis du mois, accueil des fratries.

Les 0-5 ans profiteront de la salle de jeux avec Marjorie du RPE et les 6-10 ans seront avec Juliette de l'association EVA pour un atelier créatif.

(reprise à partir du mercredi 23 septembre)

Renseignements au 03 23 96 61 30 ou rpe@retzenvalois.fr

Le vase communicant

☎ 06 01 68 97 60 📧 contact@levase.fr

Directeur de la publication Martin Bultot

Ont participé à ce numéro

Thierry Birrer, Anne Moyon

Composition Kreative — Alexandre Dupont

Impression

Imprimerie IPS Reyrieux (01)

Papier 100 % recyclé/Encollage biodégradable

Distribution Mediaposte

Tirage de ce numéro 8 200 ex

Dépôt légal à parution.

ISSN 1776-9671 (imp.) / ISSN 2268-5278 (web)

Prochain numéro Décembre 2026

Trimestriel gratuit d'informations locales

édité par Le Vase Communicant®,

SAS au capital de 5 000 €.

Adresse 9, rue du Pot d'Étain - 02200

Soissons. RCS Soissons 493 468 243

- Code APE 7021 Z.

Tous droits de reproduction réservés.

L'annonceur est censé disposer des droits de reproduction des documents confiés.



FESTIVAL STEAMPUNK

VOYAG'IMAGINAIRE

FORT DE CONDE (02)



12 & 13 SEPT. 2026

Fort de Condé
CHIVRES-VAL

ENTRÉE PAYANTE

Samedi 10h - 19h
Dimanche 10h - 17h30

03 23 54 40 00 • fortdeconde.com

Visite guidée nocturne



Samedi 17 octobre à 18h30

Samedi 7 novembre à 17h

Nous contacter

fortdeconde@ccvaldeaisne.fr
03 23 54 40 00

HALLOWEEN



TARIF 8€ par personne
FAMILIAUX • ADULTES

MERcredi 28 OCTOBRE TOUS PUBLICS

MARDI 27 OCTOBRE JOUR RÉSERVÉ AUX ACCUEILS DE LOISIRS

Suivez les traces des personnages du monde fantastique de Condé.

Jeu destiné à un public familial et aux centres de loisirs

Jeu conseillé jusqu'à 10 ans

03 23 54 40 00 02880 CHIVRES-VAL FORTDECONDE.COM

VAL DE L'AISNE Fort de Condé CHIVRES-VAL

Jeudi 29 octobre et samedi 31 octobre À partir de 20h

NUITS DES ZOMBIES

À partir de 14 ans
Réservation obligatoire

GARDEZ VOTRE SANG-FROID ET OSEZ PÉNÉTRER DANS LES ENTRAÎLLES DU FORT DE L'HORREUR OÙ LE TEMPS D'UNE NUIT LES MORTS REPRENENT VIE.

18 € par personne

Fort de Condé CHIVRES-VAL VAL DE L'AISNE

03 23 54 40 00 02880 CHIVRES-VAL FORTDECONDE.COM



Réponse du 27 : Cette décoration sur toiture se situe au 14 route de Montgobert à Montgobert.



La photo
INSOLITE

Où se trouve, sur le territoire de la CCRV, ce splendide petit système d'écluse ?

(Réponse par email à insolite@levase.fr avant le 14 novembre 2026)

Numis'Aisne

ACHAT / VENTE

» MONNAIES

» BILLETS

» JETONS

» MÉDAILLES

» BIJOUX

» PIÈCES OR

» CAPSULES DE CHAMPAGNE



Du mardi au samedi 9h30 - 12h / 14h - 18h

8 rue Saint-Christophe - SOISSONS

03 23 59 73 29

COUVERTURE ZINGUERIE

AMENAGEMENT de COMBLES

Sarl LUPETTE & fils

02 VEZAPONIN
40 ans d'expérience

☎ 06 84 45 05 58 - 06 78 93 17 55

Un pas
de plus

wonders

Nouvelle collection



22 rue Saint Christophe • SOISSONS • 03 23 53 04 22



audio 2000

ENGAGÉS À
2000%
POUR VOTRE AUDITION.*

ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ

RELATION DE
CONFIANCE

EXPERTISE
ET SUIVI

* Engagés à 2000% pour votre audition : La délivrance d'une aide auditive est soumise à la présentation d'une prescription médicale. Les aides auditives constituent des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés, revêtus du marquage CE sur les produits ou le document d'accompagnement, conformément à la réglementation. Demandez conseil à votre audioprothésiste. Visual Shutterstock, Photographie retouchée, SIREN 421 314 402 - RCS Nanterre.

Retrouvez votre Audioprothésiste
Daniel Latre au sein du magasin

Optic 2000 audio 2000

6 place du Dr Moufflier
VILLERS-COTTERÊTS

Tél. : 03 23 96 00 24

